



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communication de la Pro League à l'issue du Conseil d'Administration

Bruxelles, 25 mars 2020 - Le Conseil d'Administration de la Pro League a tenu ce matin sa réunion hebdomadaire par conference call, au cours de laquelle elle examine les conséquences de la crise relative au Coronavirus.

La réunion a débuté en actant l'approbation unanime, par les 24 clubs, de la nouvelle clé de répartition. L'attribution collective des droits médias pour la période 2020-2024 à Eleven Sports est donc définitive.

Le Conseil d'Administration a analysé la situation concernant une éventuelle reprise de la compétition. Dans les circonstances actuelles, toute décision est encore prématurée. Le Conseil d'Administration et le management analysent les options possibles dans l'intérêt du football belge et de ses partenaires, mais avec comme priorité absolue l'intérêt général et la santé publique.

Le Conseil d'Administration a également abordé la question du chômage temporaire dans les clubs professionnels. La recommandation qui a été formulée est que les clubs ne doivent pas appliquer le régime de chômage temporaire pour les joueurs, sauf pour des raisons économiques urgentes. Toutefois, si les clubs sont contraints d'appliquer le chômage temporaire pour les joueurs, la Pro League recommande aux clubs de le faire de manière collective pour tous les joueurs et de ne pas recourir à la sécurité sociale.

Contact :
Stijn Van Bever
Stijn.van.bever@proleague.be
0485/62.65.88

Pro League :





La Pro League regroupe les 24 clubs professionnels belges et à ce titre gère les championnats de 1A (Jupiler Pro League) et de 1B (Proximus League). Elle organise aussi la Supercup opposant chaque début de saison le champion et le vainqueur de la Coupe. Par délégation de la Fédération, elle gère la Coupe de Belgique (" Croky Cup ") à partir des 16èmes de finale. Elle organise la Pro League Cup U21. Enfin, à partir de la saison 2018-2019, elle gère le seul championnat EA-FIFA de e-sport sur PlayStation.

La Pro League veut être une ligue forte et dynamique avec un processus de décision efficace conduit par une équipe opérationnelle indépendante des clubs mais au service de ceux-ci. Le management agit, selon les cas, sous le contrôle des clubs réunis en assemblée générale ou selon les directives de leurs représentants siégeant au Conseil d'administration.

Au niveau national, la Pro League se concerta avec l'URBSFA et délègue des représentants dans plusieurs des organes et comités de la Fédération. Elle se concerta également avec les deux ailes amateurs ACFF et Voetbal Vlaanderen. La Pro League est par ailleurs le représentant des employeurs au sein de la Commission Paritaire Sports où se concluent notamment les conventions collectives sectorielles. Au niveau international, la Pro League fait entendre sa voix via les European Leagues ou le World League Forum dont elle est membre.

La Pro League est consciente de l'impact du football professionnel et de sa fonction sociétale. Elle défend les clubs formateurs non seulement parce que ceci est la clef du succès sportif comme en témoigne la récente 3ème place des Diables Rouges à la Coupe du Monde 2018 mais aussi parce que la formation des jeunes est un point essentiel de l'implication sociale des clubs professionnels. Afin de rendre compte de l'impact économique et social de la Pro League, veuillez consulter [ICI](#) le rapport publié par Deloitte le 04 juin 2018 (à télécharger en anglais).

